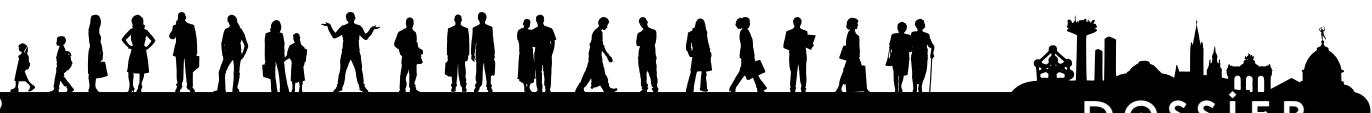


Bruxelles en mouvements

Périodique édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles
N°227 – 26 octobre 2009





IEB ET LES MOBILISATIONS CITOYENNES : LES CAS DES QUARTIERS MIDI ET FLAGEY

EN BREF

De longue date, IEB se présente comme une fédération de comités d'habitants mais quelles sont les relations qui se tissent derrière cette idée de fédération ? IEB est-elle le porte-voix, le soutien, le stimulant à l'action des habitants ? Est-elle une interface visant à faciliter le dialogue entre comités et pouvoirs publics ?

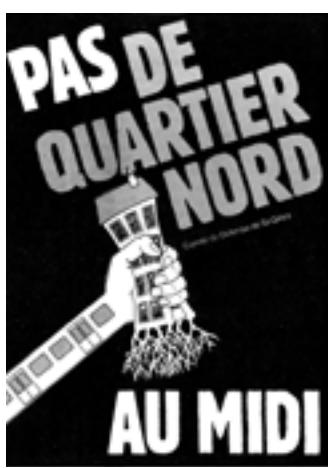
L'analyse qui suit, fruit d'un stage réalisé à IEB en 2009, explore les rapports entre IEB et des groupes d'habitants à travers l'exemple de deux cas de mobilisation de quartier : Flagey et Midi. Elle met en évidence la variabilité des modes de relations et leur évolution au cours du temps et tente de cerner les facteurs qui ont influencé les interactions entre la fédération et les comités ou autre plateforme d'habitants.



Réunion du Comité du quartier Midi constitué en 2005.

COMITÉ QUARTIER MIDI

Photo de couverture :



Affiche du comité de défense de St-Gilles (CODES).

LE QUARTIER DU MIDI

Pour rappel, l'idée du réaménagement du quartier Midi naît en 1989 avec l'annonce de l'implantation du terminal TGV à Bruxelles-Midi. Ses avancées se feront au prix du pourrissement lent du quartier et de l'expropriation de ses habitants pour cause d'utilité publique dans l'objectif avoué de construire des bureaux permettant de récolter des charges d'urbanisme.

UNE MOBILISATION FRAGMENTÉE...

Pour comprendre comment s'est déroulée la mobilisation au Midi, il faut d'abord mettre en évidence les caractéristiques sociales des habitants du quartier. La plupart d'entre eux, d'origine étrangère, maîtrisent peu nos codes urbains. Ainsi, ils sont peu outillés pour décrypter les enjeux des politiques urbaines et s'organiser face à elles. Ils sont, par

ailleurs, peu habitués à revendiquer leur place et leurs droits. Au Midi, cet état de fait va entraîner une fragmentation de l'action et freiner les possibilités d'émergence d'une mobilisation forte et collective. D'un côté, des habitants peu informés cherchant à comprendre les projets qui pèsent sur leur lieu de vie et leurs implications, de l'autre, des associations, dont IEB, s'inquiétant, dès 1991, des modalités de relogement des

habitants et de la capacité de la Région à maîtriser le dossier. Si IEB parle au nom des habitants c'est sans concertation avec ceux-ci. Leurs inquiétudes, pourtant communes, s'exprimeront à l'occasion de diverses commissions de concertation, lieu institué depuis les années septante pour permettre aux habitants de formuler leurs remarques sur des projets urbains.

... SUIVIE D'UNE DÉMOBILISATION

Après la commission de concertation de 1996, la mobilisation d'IEB et des autres associations — excepté le CODES — va fortement diminuer^[1]. Parmi les facteurs explicatifs de cette démobilisation, on peut relever les éléments suivants :

- L'attitude non réceptive des autorités régionales et communales et donc l'impossibilité de faire valoir son point de vue lors des commissions de concertation : «*De commissions de concertation en commissions de concertation les habitants ont exprimé les mêmes inquiétudes, les mêmes questions et les mêmes revendications. Pourtant, les commissions accouchèrent toujours d'avis unanimement favorables aux projets de plans de Saint-Gilles et de la Région... »*^[2].
- La participation aux commissions de concertation est le mode d'action par excellence d'IEB mais c'est un mode d'action réactif et ponctuel. Une fois l'enquête publique terminée, IEB ferme le dossier et passe au suivant.
- Le cumul des fonctions de bourgmestre de Saint-Gilles et de président de la Région par Charles Picqué entre 1989 et 1999 a aussi réduit la possibilité, pour les associations, d'établir des alliances avec l'un ou l'autre pouvoir.
- La lenteur du processus de déconstruction-reconstruction du quartier a également contribué à démobiliser l'attention des uns et des autres^[3]. Dans le cas d'IEB, la multiplicité des enjeux urbains qui se succèdent et le besoin de préserver l'attention du public et des médias conduit à s'orienter vers des actions visibles.

VERS UNE RE-MOBILISATION

DES HABITANTS

En 2005, la création du comité du quartier Midi stimule un nouvel investissement des habitants. Le comité est initié par de nouveaux habitants dotés d'une expérience

militante. Face au peu de résultats obtenus par les procédures traditionnelles, les membres du comité mettent en œuvre de nouvelles formes d'actions collectives. Ils chercheront à augmenter la visibilité des conditions de vie des habitants en organisant des visites du quartier ou une fête de rue, en éditant et distribuant des affiches, en divulguant de multiples informations à travers leur site internet, en réalisant et diffusant un film ou en organisant des soirées-débats dans des lieux publics... En reconstruisant l'histoire du quartier, l'action du comité a permis aux habitants de donner un sens à une situation commune vécue par les habitants eux-mêmes ; elle leur a aussi permis de se trouver une identité commune basée sur le quartier. En «cadrant» les injustices

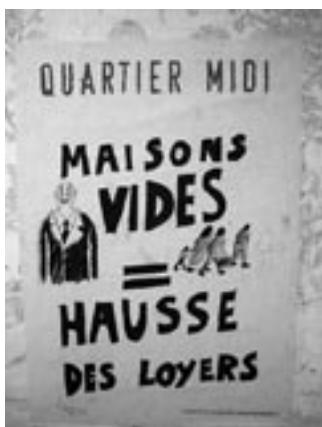
[1] Le Comité de défense de St-Gilles (CODES) restera actif jusqu'au début des années 2000.

[2] G. Breës, *Bruxelles-Midi, l'urbanisme du sacrifice et des bouts de ficelle*, Editions Aden, Bruxelles, 2009, p. 316.

[3] G. Breës, Op. cit. p. 318. Le texte fait référence aux habitants mais on peut aussi l'appliquer aux associations.


FLORENCE VAN DEN EEDEN

Conférence de presse menée par le CODES et IEB en juillet 2000.



Affiche du comité du quartier Midi.

et les stratégies occultes des pouvoirs publics^[4], elle a rendu légitime, organisé et dynamisé leur action. L’élargissement du répertoire d’actions et du réseau des alliances a permis d’attirer l’attention de l’opinion publique sur les problèmes liés au réaménagement du quartier et de modifier le jeu des interactions avec les pouvoirs publics. Elle a aussi permis de redynamiser la mobilisation des différents acteurs.

Et IEB ?

IEB restera pendant un moment en retrait de cette dynamique, pour des raisons relatives à la fois au contexte externe et à son fonctionnement interne.

En ce qui concerne le contexte externe, on mettra en exergue la régionalisation et la décentralisation des compétences, dans un contexte économique néolibéral de privatisation et de mise en concurrence, ainsi que la valorisation du paradigme délibératif, d’inspiration habermassienne^[5]. Selon Jürgen Habermas, la légitimité démocratique repose sur l’accord intersubjectif auquel les citoyens sont susceptibles de parvenir à travers leurs discussions dans l’espace public et grâce aux procédures de l’État de droit démocratique.

Ce nouveau contexte a généré des modes inédits de relations entre les différents acteurs de la ville et provoqué des changements dans le mode d’action collective. Les projets de développement urbain ont été

accompagnés par l’émergence de nouveaux acteurs (des acteurs privés, des partenariats publics/privés) et de nouvelles formes de participation.

Les associations très ancrées dans le territoire de la ville, comme IEB, ont ainsi été sollicitées par les pouvoirs publics afin de gérer la participation des habitants dans les projets urbains. Mais ceci au prix de devenir dépendant de la Région bruxelloise dans ses prises de position par rapport à l’espace public et de créer un malaise au sein de certains travailleurs et habitants^[6]. En poussant les associations à participer à l’élaboration des choix publics, la Région les détourne de leur vocation initiale de contestation et de critique.

Les facteurs internes qui se reflètent dans l’action d’IEB sont liés aux difficultés financières pesant sur la fédération à ce moment ainsi qu’aux rapports de pouvoir existant au sein de la fédération qui déterminent les prises de décision des lignes d’action de celle-ci. Acette époque, l’Assemblée générale d’IEB attend surtout le redressement financier de la fédération. En acceptant ce nouveau rôle, IEB a pu assainir ses comptes et maintenir son nombre d’employés.

IEB finira néanmoins par rejoindre le réseau d’acteurs appuyant les habitants, apportant la force symbolique et la légitimité vers l’extérieur qui n’est pas toujours directement acquise aux habitants.



CONTE QUARTIER MIDI

[4] Un cadre, selon Goffman, est «un dispositif cognitif et pratique d’organisation et d’expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d’y prendre part». Les opérations de cadrage schématisent des constellations de sens, mettent en saillance des thèmes qui captent l’attention, pourvoient des schémes d’interprétation et enclenchent des séquences d’action. Daniel Cefai, Op. cit. p. 557.

[5] J. Habermas, *Théorie de l’agir communicationnel*, t.2, Paris, Fayard, 1987.

[6] D’après les entretiens avec d’anciens travailleurs d’IEB.

Etat des lieux, en 2006, des expropriations et des démolitions.



COMITÉ DU QUARTIER MIDI

Lors de la journée « Immeubles en fête », juin 2005, les habitants rappellent qu'ils veulent des logements et non des expropriations pour des bureaux.

DES REVENDICATIONS ...

ET DES VICTOIRES

L'élargissement du répertoire d'actions et la consolidation du réseau d'acteurs mobilisés ont permis d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les problèmes liés au réaménagement du quartier et de modifier le jeu des interactions avec les pouvoirs publics. Ces actions n'ont peut-être pas permis d'atteindre les objectifs désirés mais ont donné lieu à certaines victoires dont la reconnaissance par voie de justice de l'atteinte faite aux droits de l'homme. Parmi les quatre axes de revendications existants – l'arrêt des expropriations et des démolitions au profit de la rénovation, des facilités de relogement pour les habitants et des indemnités justes – il n'a pas été possible d'obtenir des concessions dans les deux premiers mais le traitement des derniers habitants et des propriétaires s'est amélioré entre 2005 et 2009 (ils étaient encore au nombre de 200 en 2005, ils ne sont plus que quelques-uns fin 2009).

LIRE ET VOIR

L'ouvrage de Gwenaël Brées, habitant du quartier, *Bruxelles-Midi, l'urbanisme du sacrifice et des bouts de ficelle*, éd. Aden, Bruxelles, 2009 (www.bruxelles-midi.be), permet d'avoir un aperçu global et approfondi des enjeux et mobilisations sur le quartier Midi. Vous pouvez aussi visionner le film du même auteur (film.quartier-midi.be/visiter) et visiter le site du Comité du quartier Midi : www.quartier-midi.be.



Animations et musique dans un quartier qui vit encore.

COMITÉ DU QUARTIER MIDI

LE QUARTIER FLAGEY

L'analyse de la mobilisation du quartier Flagey révèle une succession de quatre périodes distinctes liées à des revendications et un leadership différents. Comme dans le cas du quartier du Midi, les relations d'IEB avec les acteurs locaux varient ainsi que son degré d'implication dans la mobilisation.



Présentation en juin 2006 de la maquette du réaménagement de la place Flagey.

UNE PLATEFORME SORTIE DES EAUX

A Flagey, la mobilisation des habitants s'est développée à partir d'un petit groupe de personnes très motivées et très actives, au capital culturel ou social élevé, en opposition au projet des pouvoirs publics de construire un bassin d'orage. Ces personnes ont constitué, en 2001, le comité Flagey afin de sensibiliser le public à la problématique du projet et de provoquer une mobilisation collective. C'est dans ce contexte qu'aura lieu la première rencontre avec IEB, qui se soldera par un conflit et une absence de relation ultérieure qui durera environ deux ans. IEB s'était érigé en censeur de la légalité : pour lui, le permis avait été délivré et toute contestation ultérieure était donc vouée à l'échec.

Face à la fermeture des pouvoirs publics vis-à-vis de leurs demandes, les membres du comité ont alors déplacé leur attention

vers la problématique de l'aménagement de la place. Ils ont imaginé de faire participer les habitants, les commerçants et les associations à la définition de leur environnement via l'organisation d'un appel à idées pour l'aménagement de la place Flagey. Conscient de la nécessité de conclure des alliances afin de bénéficier de ressources lui permettant d'atteindre ses nouveaux objectifs, le comité s'est tourné vers des acteurs compétents disposant de celles-ci.

La plateforme s'est ainsi constituée, composée d'acteurs hétérogènes aux objectifs divers mais compatibles : Comité Flagey, Parcours Citoyen, Habitat et Rénovation, La Cambre et le CRAC, Disturb et Elzenehof. La mise à disponibilité de ses compétences par rapport aux procédures d'enquêtes publiques et aux commissions de concertation a été rendue possible par l'intégration d'IEB.

ACTEURS ET RELATIONS

AU SEIN DE LA PLATEFORME

Il est intéressant de noter que la formation de la plateforme relève d'un processus non planifié. Les membres de la plateforme Flagey se décrivent eux-mêmes comme une «*plateforme hybride*»^[7]. Le terme fait référence à l'hétérogénéité des acteurs et des objectifs au sein de la plateforme. Les sept associations et institutions regroupées en son sein recouvrent des champs de préoccupation, des ressources et des niveaux d'engagement différents. La compatibilité des objectifs de chacun des groupes et la reconnaissance de la diversité de ces objectifs a permis une action forte et solidaire.

Le dynamisme, la complémentarité des compétences, la créativité et la capacité d'organisation et de communication de la plateforme ont permis le succès de l'appel à idées. La visibilité du concours et de la plateforme a aussi généré un dialogue constructif avec les pouvoirs publics et la reconnaissance partielle de ses revendications. Cependant, la plateforme n'a permis que partiellement aux habitants de mettre en valeur leur expertise et leur droit à la définition de leur environnement : l'expertise professionnelle des architectes semble avoir dominé l'expertise d'usage revendiquée par les habitants^[8]. Si les habitants représentent la force qui a donné vie au

projet, ils semblent s'être en partie effacés, à ce moment, derrière des institutions plus compétentes pour réaliser leur projet et être reconnues publiquement.

DE LA PLATEFORME FLAGEY

AU POINT D'INFO FLAGEY

Le succès de l'appel à idées a favorisé le rapprochement entre les pouvoirs publics et la plateforme, et, via celle-ci, les habitants. L'acceptation par la Région du projet concernant le Point d'information Flagey, revendication unanime de la plateforme, marque le début d'une nouvelle étape dans la vie de celle-ci et dans le mode de relation des habitants avec les pouvoirs publics. Elle intègre aussi un nouveau public : les usagers. La mobilisation se transforme en participation et le rôle d'IEB évolue de soutien à la mobilisation des habitants à médiateur entre la Région et ceux-ci. En effet, les deux associations de la plateforme qui s'étaient proposées pour concrétiser le projet, IEB et Habitat et Rénovation, se voient confier la mise en œuvre du Point d'info. Si au Point d'info, on écoute et on transmet les demandes et réflexions des habitants ou usagers, il s'agit surtout d'assurer la communication des pouvoirs publics vers les habitants. Sa mise en œuvre marque le début du désinvestissement et de la transformation de la plateforme.



Fête et danse, en mai 2007, pour l'achèvement des travaux en sous-sol du bassin d'orage.

[7] Ce terme est emprunté à l'ouvrage de M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthes, *Agir dans un monde incertain, Essai sur la démocratie technique*, Paris, le Seuil, 2002.

[8] De la participation urbaine. La place Flagey, in *Les cahiers de la Cambre. Architecture n°3*. p. 65.



SARAH DURAY

Le Point d'info : de 2005 à 2008, Habitat et Rénovation et IEB informent les usagers de l'avancement du projet.

PLUSIEURS FACTEURS CONVERGENT VERS CETTE ÉVOLUTION:

a. Les membres du comité Flagey sont épuisés par plusieurs années d'activité intense. La plupart des membres actifs du comité sont des bénévoles qui cumulent activités professionnelles et réunions et actions au sein de la plateforme [9]. La mise en place d'un point d'information et de participation des habitants apparaît comme un relais qui leur permet de se désinvestir. Il réduit ce qui a été pendant des années leur rôle : celui d'informer, de susciter la participation des riverains.

b. Les deux membres de la plateforme qui ont signé une convention avec la Région dans le cadre de ce projet de point d'information – Habitat et Rénovation et IEB – deviennent des alliés du «*camp adverse*», celui contre lequel s'est mobilisée initialement la plateforme. Ils sont liés par des contrats aux autorités régionales et perdent donc leur capacité revendicative par rapport à ces autorités. Ils quittent la plateforme [10] qui se voit donc amputée d'une partie de ses ressources et déforcée.

c. Les objectifs revendiqués par la plateforme semblent atteints : d'une part, les critères des marchés concernant les projets publics ne se définissent plus uniquement selon des critères techniques mais aussi sociologiques et l'accès aux marchés publics s'est élargi par le biais de la mise en place de concours publics internationaux ;

d'autre part, la participation des habitants semble être garantie très en amont dans les processus de décision concernant l'aménagement de la place. Cependant, si IEB, Habitat et Rénovation et le comité Flagey revendentiquent l'intégration du public le plus en amont possible du processus d'élaboration du projet [11], les collectifs et institutions directement liées à l'urbanisme et l'architecture semblent défendre avant tout la qualité du projet gagnant [12]. Les habitants ne verront jamais le cahier des charges terminé, alors qu'ils étaient censés y participer jusqu'au bout. Le comité Flagey se retrouve seul acteur potentiel à pouvoir revendiquer cette participation, les membres de la plateforme les plus engagés dans la défense de la participation des habitants se situant momentanément hors de la plateforme.

d. Le fait que certaines revendications aient été entendues par les pouvoirs publics augmente la difficulté des membres de la plateforme de se mobiliser contre eux sur d'autres points [13]. Le fait de devenir un interlocuteur valable, à qui les autorités concèdent certaines choses, réduit le pouvoir contestataire vis-à-vis des revendications non entendues. Par exemple, on remarquera que la plateforme avait revendiqué que les trois projets finalistes du concours soient exposés aux habitants afin qu'ils puissent voter et exprimer leur préférence. Ce qui n'a pas eu lieu. IEB,

[9] Entretien avec Yseult Thieffry, 21 mars 2009.

[10] Entretien avec Sarah Duray, responsable du Point d'info, 7 avril 2009.

[11] Entretien avec Sarah Duray, idem.

[12] Entretien avec J.L. Genard, enseignant à la Cambre, 2 avril 2009.

[13] Entretien avec Anne Tassoul, représentante du comité Flagey, avril 2009.

qui défend la participation citoyenne, n'a pas réagi, étant liée par la convention avec la Région à propos du Point d'info. Les membres de la plateforme n'ont pas réagi non plus.

e. L'incorporation de certains membres liés à la plateforme à l'élaboration du projet diminue la capacité d'action de celle-ci. Par exemple, selon un membre du comité Flagey, la capacité critique de la plateforme lors de l'enquête publique concernant la construction de la cheminée du bassin d'orage s'est vue amoindrie du fait que le projet était réalisé par un enseignant de La Cambre^[14].

LA QUESTION DE L'USAGE DE LA PLACE

Lors de l'inauguration de la place, en juillet 2008, des membres de la plateforme rencontrent Pascal Smet, ministre de la mobilité et des travaux publics, dont l'attitude ouverte vis-à-vis du projet de «conférence permanente» les incite à relancer le projet. Ils essayent d'y incorporer de nouveaux partenaires afin d'élargir le réseau. IEB et Habitat et Rénovation réintègrent la plateforme où sont toujours présents Parcours Citoyen et La Cambre tandis qu'Atrium et Cosmopolis (le Centre de recherches urbaines de la VUB) les rejoignent. Disturb, qui n'a pas quitté officiellement la plateforme, a pris un certain recul depuis qu'un de ses membres a pris la fonction de collaborateur dans le cabinet de Pascal Smet^[15]. L'idée de forum émerge à ce moment-là, dont l'objectif est d'interpeller les acteurs intéressés (habitants, usagers, associations) pour débattre de l'usage de la place, car les membres de la plateforme estiment ne pas avoir de légitimité pour prendre des décisions à ce propos. Début 2009, des réunions s'organisent donc régulièrement afin de mettre en place ce forum^[16].

La reprise du débat autour de la question de l'usage de la place a redynamisé la plateforme, mais les habitants y sont peu représentés. Parmi les groupes d'habitants, seul le collectif Parcours Citoyen l'a réintégrée. Ainsi, malgré la volonté des acteurs de la plateforme de faire participer les habitants et usagers à la gestion de l'usage de la place de leur quartier, ceux-ci sont les grands absents de ce lieu de débat. Entre-temps, la plateforme joue le rôle de contre-pouvoir, essayant d'éviter des prises de décisions unilatérales

des pouvoirs régionaux et communaux concernant l'espace public, veillant à ce que des contrats entre ceux-ci et des acteurs privés n'aboutissent pas à une utilisation privée de la place.

CONCLUSIONS :

CONTESTER N'EST PAS MODÉRER ET FÉDÉRER N'EST PAS SERVIR

Les relations entre IEB et les habitants/comités ont varié au cours des mobilisations. On peut les situer sur un continuum entre une absence de relation et une coopération forte. Afin de pouvoir comprendre comment évoluent et changent ces relations, il est nécessaire de comprendre la dynamique interne d'IEB et celle des habitants mais aussi de tenir compte du contexte plus large – acteurs, interactions, cadre et contexte politique et économique – qui contribuent à façonner les modalités fluctuantes de ces relations.

Dans les deux cas observés, la force motrice de la mobilisation a survécu d'habitants organisés – des classes moyennes au capital culturel et social élevé – regroupés en comités et de leur capacité d'augmenter leurs ressources en suscitant des alliances externes. Ils ont fait appel à IEB. La coopération d'IEB a pu être un facteur facilitant la mobilisation, mais avec une grande inconstance. La variation du degré de coopération d'IEB a indubitablement été liée au nouveau rôle qu'il a choisi d'assumer dans le cadre de la «gouvernance» qui s'est instaurée dans les politiques de la Région bruxelloise ainsi qu'à sa dépendance financière à cette dernière.

En jouant la carte de médiateur de la participation citoyenne au service de la Région, la fédération a perdu une partie de son autonomie nécessaire dans les prises de position conflictuelles vis-à-vis de cette institution, ainsi que de la commune dirigée par le président de celle-ci. Ce double engagement d'IEB a fragilisé les alliances avec les habitants mobilisés, diminué sa crédibilité et sa reconnaissance externe et provoqué des tensions internes au sein de la fédération. Aujourd'hui, IEB fait son bilan et posera les choix qui s'imposent pour redonner vigueur à son positionnement comme contre-pouvoir prospectif et force urbaine agissante.

CHRISTINE ACHEROY+
ET CLAIRE SCOHIER

LECTURE

L'ouvrage de La Cambre : *De la participation urbaine. La place Flagey, Les Cahiers de la Cambre*, Architecture n°3, 2005, retrace les différentes phases de la participation autour du réaménagement de la place Flagey. Vous pouvez aussi visiter le site de Parcours Citoyen : www.parcourscitoyen.org.

[14] Idem.

[15] Néanmoins, des divergences internes se révèlent au sein de Disturb, qui signera la lettre envoyée à quelques semaines des élections par la plateforme à ce même ministre.

[16] Plusieurs acteurs, dont le bourgmestre d'Ixelles, revendentiquent d'ailleurs le droit de décider de l'usage de la place. Voir : «*A la conquête de Flagey, La place ixelloise fait l'objet de nombreux appétits. Qui en détient les clés et avec quelles visées ? Coup d'œil par la serrure. Dominique Janne se met en vitrine : gare aux bobos*». Le Soir, 25 septembre 2008.

* Christine Achery est l'auteur d'un travail dans le cadre du Master en Sociologie à l'ULB «*Influence des modalités de relations entre IEB et les comités d'habitants sur les mobilisations citoyennes autour de projets urbains*».

BRUXELLES ... UNE BELLE PLANTE À L'ÉTAT SEMI-VÉGÉTATIF ?

Pendant qu'à la Commission Européenne sont rédigés des rapports alarmants sur l'état de la biodiversité à travers l'Europe, Bruxelles, capitale de celle-ci, brille toujours par son manque de proactivité.



SOS : quand biodiversité cohabite avec urbanisation, restons vigilants !

A lors que le potentiel environnemental de la région est gigantesque, seules priment la bétonisation à tout va, les constructions de tours ayant pour vocation la (dé)structuration de la ville, en un mot, la bruxellisation. Car Bruxelles, contrairement à d'autres capitales, a eu droit à son substantif, décrivant le développement anarchique d'une ville livrée aux promoteurs.

Nombreux sont les espaces ayant une biodiversité particulièrement intéressante mais sur lesquels des projets de développement ne prennent pas en compte la dimension environnementale. La gare Josaphat avec le développement du RER, le plateau Engeland et la construction d'habitations, le bois du Laerbeek

et le projet de terrains de football, les berges de la Senne envahies par les ponts de chemin de fer,... sont autant d'exemples non exhaustifs de sites ayant une richesse floristique et faunistique et dont la mauvaise gestion risque d'amener son lot de problèmes.

LES ESPÈCES RARES ET PROTÉGÉES À L'ASSAUT DE LA VILLE

Ce n'est pas le seigneur des anneaux ni les arbres qui se déplacent pour monter au front, seulement quelques espèces rares et/ou protégées en Région bruxelloise qui font de la résistance et recolonisent peu à peu le territoire. A Ixelles, ce n'est pas moins de 3 espèces d'orchidées protégées (Epipactis helleborine, Ophrys

apifera, Listera ovata) ainsi qu'une espèce rare (Dipsacus laciniatus) qui se développent au nez et à la barbe des utilisateurs de l'espace vert sans que ceux-ci ne s'en rendent compte.

MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?

Un projet urbanistique pourrait arrêter en plein vol l'expansion de la végétation à grands renforts de pelleteuses et de béton.

Que faire quand un terrain revêt une valeur biologique mais que sa destination au Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) le condamne tôt ou tard à être urbanisé ? Doit-on compter sur les habitants pour réagir lors des enquêtes publiques ? Bruxelles Environnement (IBGE) ne



Espèces protégées : Epipactis helleborine et Ophrys abeille.

devrait-il pas créer des périmètres de sécurité autour des stations accueillant les espaces rares ou protégées ? Comment s'assurer que dès l'introduction de la demande de permis auprès des instances communales, ces dernières soient averties de l'existence de ces plantes protégées ?

Ces questions ne sont pas théoriques.

DES ESPÈCES RARES ET MENACÉES

Il y a peu, un étudiant en agronomie a contacté Inter-Environnement Bruxelles, annonçant avoir repéré des espèces rares menacées par un projet urbanistique à Ixelles. Information confirmée une première fois par l'équipe d'IEB et validée ensuite par une botaniste qui est venue faire un relevé floristique sur le site.

Le document étant envoyé à Bruxelles Environnement (IBGE), celui-ci ne pourra plus ignorer l'existence de cette station. Espérons qu'en cas de demande de permis, l'Institut aura le réflexe de consulter ses dossiers pour imposer un périmètre de sécurité.

Ce qui est certain, c'est qu'en dehors d'une quelconque volonté d'amélioration du patrimoine biologique bruxellois, une préservation de l'existant nécessiterait déjà une série d'outils légaux et une planification ambitieuse et intelligente de l'aménagement du territoire régional.

En attendant des réponses constructives, nous pouvons déjà rêver d'une valeur légale pour les zones de haute valeur biologique tel que décrit dans le PRAS, d'une information systématique des communes sur les zones où des espèces protégées ont été observées, de la prise en compte de la biodiversité et de l'amélioration de celle-ci dans tous les projets urbanistiques mais surtout, une politique de protection de la nature qui a son mot à dire face aux politiques du tout au béton et à la bagnole.

ERWAN MARJO

SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2009 : UNE BOUFFÉE D'AIR PUR POUR LES QUARTIERS

Pour la septième année consécutive, le Bral et IEB se sont associés pour soutenir les groupes d'habitants désireux de faire respirer leur quartier. Cette année, l'accent était mis sur la sensibilisation des citoyens et des responsables politiques dans un esprit de convivialité quant à l'emprise démesurée des voitures.

12 projets ont répondu à l'appel lancé par IEB et le Bral grâce au soutien financier de la Région bruxelloise. Des projets de tous bords : comités de quartiers, asbl, collectifs citoyens, syndicats... Et des projets très variés : réappropriation de rues, courses en pousse-pousse, cours de tricot aux arrêts de bus, initiation au vélo à des personnes précarisées, verdurisation de quartiers... Autant d'actions portées à bout de bras par des Bruxellois volontaires et bénévoles n'ayant d'autre but que de partager leur désir d'une ville plus agréable et moins polluée. Arrêtons-nous sur deux d'entre eux.



Les jardinets de façade permettent aux riverains de s'approprier leur espace collectif.



Pour questionner les habitudes, on organise des courses de cuistax à Auderghem et des cortèges de véhicules très lents à Jette.



8m² de convivialité pour donner un autre visage à Bruxelles.

PROJET 8M²

Initié par des Saint-Gillois pleins d'imagination et d'énergie, le projet 8m² a pour mission de rendre aux piétons et aux cyclistes ce qui est accaparé par les automobilistes : l'espace ! Partant du constat que chaque bagnole occupe une surface en voirie d'environ 8m² aux dépens de toutes les autres fonctions possibles, ils ont cherché un moyen pour réparer cette iniquité. S'y prenant bien à temps dans la préparation de leur concept, ils ont fait pousser des petits espaces verts portatifs destinés à être stationnés au milieu des voitures.

Pendant une semaine, des passants étonnés ont pu voir des jardins sur roulettes offrir non seulement un peu d'espace convivial mais également une réflexion profonde sur l'autocentrisme de notre ville.

VIVENT LES JARDINETS DE FAÇADE !

Le Comité Wolu-Inter-Quartiers a voulu interpeller la population sur le sort réservé aux jardinets de façade. Ces jardinets, répandus dans les deux Woluwes, constituent la zone de recul entre le trottoir et la façade des maisons. Historiquement plantés de verdure, ils sont de plus en

plus fréquemment transformés en aire de parking privative, au mépris des règlements d'urbanisme. L'action consistait à informer des intérêts esthétiques, patrimoniaux, urbanistiques et environnementaux de ces zones de recul dans le but de les préserver voire de remettre en état ceux ayant été bitumés. Grâce au dialogue, à la distribution de roses et d'une légère collation, ce sujet délicat a été abordé dans la convivialité et a même permis à des voisins de faire connaissance.

JÉRÔME MATAGNE

DENSIFIER NOH... MAIS ENCORE ?

Le nombre croissant de projets de constructions neuves à Bruxelles à l'initiative des pouvoirs publics tend à démontrer, comme le souligne le RBDH, que ceux-ci ont, depuis quelques années, changé leur fusil d'épaule. En effet, si la période 1994 à 2004 était la décennie de la rénovation urbaine, nous sommes manifestement entrés dans la décennie de la nouvelle construction [1].



PIERRE HARGOT

Un groupe de travail du comité inter-quartier de NOH s'est penché sur le projet d'implantation de 1000 logements.

L'utilisation du terme «*densification*» par les pouvoirs publics est assez récente. C'est dans le cadre du schéma directeur pour le quartier européen qu'il a fait l'une de ses premières apparitions. Il était alors lié à la volonté des pouvoirs publics de ramener des utilisateurs vers le métro pour en rentabiliser son développement. Dans le cas présent, il est davantage lié à la question de l'accroissement de la population attendue dans les prochaines années et au besoin déjà criant de logements à Bruxelles. Même si la Région a organisé en octobre 2007 un colloque sur le thème de la densification, le débat avec la population est quasi inexistant. C'est pourtant bien la question de la densité élevée des

projets de logement qui est souvent mise en avant par les habitants.

Le RBDH, qui se penche depuis un an sur la problématique de la densification, souligne également que la rareté du sol en région bruxelloise a entraîné une densification de l'habitat, c'est-à-dire une part plus importante des immeubles à appartements dans les nouvelles constructions [2]. Densifier ne résoudra donc pas le problème de la fuite des ménages bruxellois (désireux de construire un logement unifamilial) vers les autres régions du pays.

La situation d'urbanisation accélérée vécue par les habitants de Neder-Over-Heembeek traduit bien l'insuffisance de réflexion menée à propos de la densification. Ce genre

de situation risque pourtant bien de se multiplier dans les années à venir et de continuer à alimenter le conflit «*urbains versus environnementaux*». La Ville de Bruxelles et la Région souhaitent en effet y construire environ 1000 nouveaux logements. Un nombre très important de nouveaux habitants (environ 2500) s'installeront donc à plus ou moins court terme dans cette partie restreinte du territoire bruxellois. Pourquoi Neder-Over-Heembeek ? La surface non bâtie y est relativement élevée et la Ville y possède un certain nombre de terrains disponibles à la construction. On peut donc parler d'une solution de facilité pour la Ville.

Les Heembeekois sont loin de partager cet avis mais leurs craintes ne

pèsent pas bien lourd dans un processus qui ne laisse que peu de place au débat. C'est d'une logique implacable dont il est question et à laquelle toute tentative de réflexion a du mal à se frotter. Quelles logiques ? Celle d'un soi-disant inéluctable boom démographique^[3] auquel il va falloir faire face et celle de la durabilité comme voie salvatrice toute tracée. Dans une étude pour Bruxelles Environnement, le bureau d'études Cooparch propose une densité de 150 habitants par hectare comme strict minimum et de 250 comme objectif ambitieux pour diminuer la consommation énergétique. Il n'y aurait donc plus à tergiverser. Plus on densifiera, plus on aura de logements et moins on polluera. Oui mais encore ? Cela ne peut pas suffire à s'épargner un débat.

Pierre Hargot, Heembeekois, représentant du comité de quartier Piscine et membre du Comité inter-quartier de Neder-Over-Heembeek, regrette le peu de concertation qui a été tenue par les pouvoirs publics dans le cadre du plan 1000 logements. Au départ, il s'agissait d'une série de projets de logements proposés par la Ville sous la houlette du CPAS sans qu'aucune réflexion n'ait été menée quant à la capacité d'accueil de NOH pour un nombre si important de nouveaux habitants. La Région prévoyait également d'y construire des logements sociaux sans plus de concertation non plus avec les habitants et la Ville.

Les Heembeekois se sont inquiétés de l'arrivée d'une quantité trop importante de nouveaux habitants. Le manque déjà criant d'infrastructures et d'équipements pour le nombre actuel d'habitants ne peut dans de telles conditions que s'aggraver. La densité prévue par l'ensemble de ces projets leur semble difficilement compatible avec la qualité de vie qui est la leur jusqu'à présent.

A l'annonce du plan logement en 2007, de nombreux Heembeekois ne voulaient absolument pas entendre parler de nouveaux logements et encore moins de logements sociaux. Aujourd'hui, même si les questions, les craintes et les a priori restent nombreux, de façon générale, la position



PIERRE HARGOT

La densification des surfaces non bâties nécessite de penser le développement du quartier dans sa globalité.

des Heembeekois a évolué. Une évolution qui n'est pas le fait des pouvoirs publics mais bien de l'énorme travail d'information qui a été réalisé par les différents comités de quartier de Neder-Over-Heembeek. Il y a eu progressivement une vraie prise de conscience du besoin réel de logement à Bruxelles. De nombreux Heembeekois ont pris conscience que le problème n'était pas tant l'arrivée de nouveaux habitants que les conditions dans lesquelles celle-ci aurait lieu. Pierre Hargot déplore, vu l'importance des projets envisagés, le manque de collaboration entre la Ville et la Région. C'était, selon lui, l'occasion de penser le développement du quartier dans sa globalité. C'est uniquement sous la pression des habitants que le CPAS a finalement accepté de réaliser une étude sociologique et urbanistique sur NOH. Malheureusement loin d'avoir pu conduire à une réflexion, cette étude est devenue un argument supplémentaire pour éviter le débat. Même si un véritable effort d'information de la part des pouvoirs publics est à noter,

de nombreux Heembeekois dénoncent néanmoins l'attitude parfois retorse du président du CPAS qui semble facilement oublier qu'informer ne veut pas dire concilier et encore moins débattre. Les quelques séances d'information organisées par les pouvoirs publics ont donné lieu à un véritable dialogue de sourd. Inlassablement les habitants expriment leurs craintes sans que cela ne débouche jamais sur un véritable moment de débat.

Le manque de réflexion à propos de la densification ne fait qu'alimenter le conflit opposant les défenseurs d'un droit au logement et les partisans de la qualité de vie. Sans parler des mécanismes d'exclusion sociale qui en découlent. Logement et espace vert sont-ils forcément incompatibles ou contradictoires ? Qu'entend-on par qualité de vie ? Est-elle la même pour tous ? Pourquoi ne pas s'occuper en priorité des logements vides plutôt que de construire de nouveaux logements en périphérie de la région là où les équipements et infrastructures sont insuffisants pour répondre aux besoins des habitants ? A quoi ressembleront les villes de demain ? Toutes les villes sont-elles vouées à se ressembler ? Autant de questions qui mériteraient d'être réfléchies et débattues largement.

OLIVIA LEMMENS

[1] Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, *Droit à un logement adapté dans un environnement de qualité* (www.rbdh-bbrow.be).

[2] Ibidem.

[3] Les prévisions démographiques du Bureau du Plan sont sans appel. Bruxelles devrait compter 170 000 nouveaux habitants d'ici 2020.

LE COMITÉ INTER-QUARTIER DE NEDER-OVER-HEEMBEEK

Le comité inter-quartier fut créé en 2008. Il est composé de différents comités de quartier et associations heembeekois : Promenade Verte / Heembeek blijft / Comité de quartier du Chemin Vert / Comité de quartier de la rue des Faines / Comité de quartier Roi Albert / Comité de quartier Piscine-Lombartzyde-Molenblok / Gemeenschapcentrum Heembeek-Mutsaard / Ferme Nos Pilifs / Comité de quartier du Val Marie. En créant ce comité inter-quartier, ils souhaitaient mieux faire circuler l'information relative à Neder-Over-Heembeek non seulement entre les comités mais aussi vis-à-vis de tous les Heembeekois. Un meilleur partage de l'information leur a également permis de mieux coordonner leurs actions. Pour davantage d'informations, vous pouvez visiter leur blog : www.neder-over-heembeek.be et www.brunoh.be

QUARTIER DURABLE : UN PEU DE SEL DANS LA VIE DU QUARTIER PINOY

Après le quartier Helmet et la Cité Forest Vert, IEB poursuit son exploration des cinq projets de quartiers durables promus par Bruxelles Environnement depuis le mois d'octobre 2008. Nous voici à Auderghem au cœur du quartier Pinoy où nous avons rencontré Christiane Maegerman, habitante du quartier, membre du quartier durable et initiatrice du SELPinoy.

COMMENT A DÉMARRÉ LE PROJET

QUARTIER DURABLE PINOY ?

Bien que le quartier puisse s'identifier à un véritable village dans la ville, il n'y avait pas de comité de quartier à Pinoy. La dynamique quartier durable fut donc l'occasion pour les habitants de mettre en action des projets qui restaient jusque là à l'état d'envie ou de micro-action sans trouver leur place dans une démarche plus collective. J'ai reçu un toute-boîtes m'invitant à une réunion. Nous nous sommes retrouvés à une trentaine à brasser nos idées.

POURQUOI AVOIR VOULU REJOINDRE CETTE DYNAMIQUE ?

J'ai toujours eu une pratique d'entraide sociale que je menais à titre personnel. Le sort des personnes âgées m'a toujours interpellé. Depuis de nombreuses années, en marge de mon travail, je consacre mon temps à aider ces personnes dans leurs démarches administratives pour qu'elles ne perdent pas contact avec les réalités et surmontent leurs angoisses (mécompréhension des documents, difficulté à se déplacer, attente interminable dans de mauvaises conditions...). Pour moi, un quartier durable c'est avant tout retrouver des pratiques de solidarité aujourd'hui souvent mises à mal et non pas installer des chaudières miraculeuses.

C'EST AINSI QUE VOUS AVEZ EU L'IDÉE DE CRÉER UN SEL [1] ?

L'idée du SEL ne vient pas de moi, je ne connaissais pas cette démarche avant de rentrer dans le projet. Mais l'idée m'a plu d'emblée et j'ai commencé à me renseigner et je suis rentrée en contact avec le réseau des SEL bruxellois. Le SEL donne un cadre aux échanges de services



Christiane Maegerman est l'initiatrice du SELPinoy.

que j'exerçais déjà spontanément. C'est ainsi que je me suis retrouvée à coordonner le SELPinoy. 16 personnes sont aujourd'hui inscrites et se proposent pour des services divers comme l'aide informatique, des traductions de documents, les travaux de couture,... Il est très important de fixer des critères pour s'assurer de l'engagement réel des gens : le SEL ne doit pas se transformer en un service gratuit unilatéral. Le SEL a en outre une philosophie d'autonomie à l'égard des institutions. En principe, un SEL ne reçoit pas de subsides. Le soutien de notre projet par Bruxelles Environnement pourrait donc être perçu comme une entorse à cette règle. Il est important de ce point de vue que le projet de quartier durable s'autonomise de cette tutelle pour prendre sa pleine dimension citoyenne.

QUELS SONT LES AUTRES PROJETS AYANT TROUVÉ UN ÉCHO SUR LE TERRAIN ?

Depuis longtemps, la brocante du dimanche de la place Pinoy était mori-

bonde : manque de participants, parking sauvage mal géré, insuffisance de coordination. Nous avons clarifié les règles de fonctionnement, fait de l'affichage pour réguler la circulation, réorganisé l'occupation des emplacements et aujourd'hui la brocante revit. Les projets ne se font pas tout seuls, aujourd'hui la cohésion n'est pas un réflexe, elle suppose qu'on lui consacre beaucoup de temps.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR
CLAIRE SCOHIER

Vous trouverez plus d'infos sur le SEL Pinoy sur : www.selpinoy.be.

[1] SEL : Système d'Echange Local.
Les SEL ont pour objectif de permettre un échange de services entre leurs membres sur une base la plus égalitaire possible, dégagée de considérations financières, afin de contribuer au renforcement du tissu social local sans reproduire les rapports sociaux et la hiérarchie des qualifications tels qu'ils existent sur le marché du travail. Vous pouvez trouver des renseignements sur ce dispositif à Bruxelles : <http://brusel.be/>.

Bruxelles en mouvements

En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au périodique Bruxelles en mouvements (16 numéros) : 24€.

Etranger : 34€. Abonnement de soutien : 54€. Mensuellement par domiciliation : 2€.
Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue d'Edimbourg, 26, 1050 Bruxelles.

Rédacteur en chef : Almos Mihaly, avec la collaboration de Raymond Boudru, Anne Delfairière,
Jacqueline Gilissen, Isabelle Hochart, François Hubert, Thierry Kuyken, Olivia Lemmens, Catherine Marechal,
Erwan Mario, Jérôme Matagne, Philippe Meersseman, Pierre Meynaert, Hélène Quoidbach, Dalila Riffi,
Claire Schrier, Mathieu Sonck, Delphine Termotte, Roland Vande Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

Périodicité : paraît toutes les trois semaines (26 octobre-15 novembre 2009). Ne paraît pas en juillet-août.
Qrieb
inter-environnement
bruxelles
Association indépendante, Fédération des comités d'habitants de
Bruxelles. Organisme d'Education Permanente reconnu par le Ministère
de la Communauté française. Membre de l'ARSC, Rue d'Edimbourg,
26, 1050 Bruxelles. Tél. : 02/893-09-09. E-mail : info@qrieb.be
Éditeur responsable : Gwénaël Brées, rue des Champs Elysées, 91, 1050 Bruxelles.



EDITO

REALPOLITIK...

Ces temps-ci, on ne sait plus où donner de la tête, tant les indignations diverses nous prennent au corps et nous occupent l'esprit. La liste est tellement longue qu'elle mériterait un BEM à elle toute seule. Florilège difficile dans un édito.

LA RÉFORME DE LA POSTE

Vous l'avez sans doute reçue dans votre boîte aux lettres, elle est toute fraîche, la nouvelle brochure de La Poste ! Que nous dit-elle ? Qu'un sondage mené auprès de 1600 usagers a montré que «*3 critères ont été appréciés avant tout pour le choix du Point Poste : l'accessibilité, les heures d'ouverture et l'amabilité*». La propagande auto-satisfait de la direction de la Poste est vraiment indécente. Et qu'auraient répondu les usagers aux questions «*Êtes-vous satisfait de voir votre bureau de poste fermé et La Poste bientôt privatisée?*» ou encore «*Que pensez-vous de la politique de La Poste de remplacer votre facteur par un travailleur au statut précaire?*» ?

LA PROLONGATION DES CENTRALES

NUcléaires de Doel 1 et 2 et Tiange I

La main sur le cœur, le Ministre Magnette nous jure que les problèmes budgétaires de l'Etat belge ne sont pas à la base de la décision du gouvernement. La fermeture des centrales menacerait notre approvisionnement énergétique... Cette décision

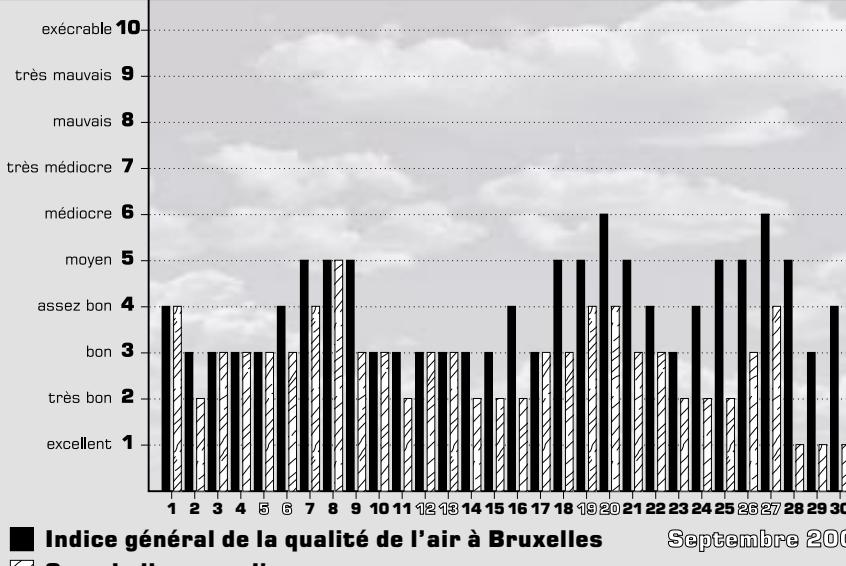
alimente le marché du nucléaire de plus de 1 milliard d'euros par an pendant 10 ans, autant d'argent qui ne pourra être consacré à des investissements dans les énergies renouvelables. Sans parler du risque inhérent à la prolongation de la durée de vie de centrales : la durée de vie moyenne des centrales nucléaires est de 25 ans, on n'a aucun recul sur les conséquences en terme de sécurité d'une durée de vie allongée à 50 voire 60 ans. Le principe de précaution devrait évidemment s'appliquer !

LA RÉFORME FISCALE

Les mesures fiscales concernant la voiture individuelle sont connues. Rien n'est fait pour assurer la suppression progressive de l'avantage fiscal donné aux voitures de société. La seule mesure imaginée, c'est de moduler la déductibilité des voitures en fonction de la performance écologique. Une mesure qui ne changera en rien les comportements et ne réglera pas de sitôt les problèmes de congestion. Pire, les entreprises pourront désormais déduire 120% des frais liés aux voitures électriques. Et cerise sur le gâteau : tout citoyen faisant l'acquisition d'un véhicule électrique pourra bénéficier d'une prime allant jusqu'à 9 000€ ! Comme quoi, les mesures du gouvernement sont cohérentes : elles alimentent à fond la demande en électricité nucléaire !

MATHIEU SONCK

POLLUTION DE L'AIR



Quel air avons-nous respiré à Bruxelles en septembre 2009 ? Chaque mois, nous publions un relevé de la qualité de l'air à Bruxelles, d'après les données du laboratoire de Bruxelles Environnement (IBGE). Plus d'infos : Cellule Interrégionale de l'Environnement, www.irceline.be

SOURCES : Bruxelles Environnement (IBGE) – CELINE (<http://www.irceline.be>)